

Renouvellement du conseil d'administration et élection de la présidence paritaire de l'Agirc-Arrco

Paris, 17 janvier 2023

Les membres du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco ont été désignés pour une nouvelle mandature de 4 ans. Composé paritairement de représentants des organisations d'employeurs et des organisations de salariés, le premier conseil d'administration s'est réuni ce mardi 17 janvier.

Lors de cette réunion et selon le principe de l'alternance tous les deux ans de la présidence entre les collèges, Brigitte Pisa (CFDT) a été élue Présidente du conseil d'administration de l'Agirc-Arrco au titre du collège des salariés et Didier Weckner (MEDEF), Vice-président, au titre du collège des employeurs.



▪ Brigitte Pisa

Âgée de 57 ans, Brigitte PISA est administratrice de l'Agirc-Arrco au titre de la CFDT depuis 2010 et assure la Vice-présidence depuis 2021.

Elle est également administratrice du groupe AG2R La Mondiale depuis 2009, dont elle exerce depuis 2017 la présidence du conseil d'administration de l'association sommitale, au titre du collège des salariés.

Responsable administratif et comptable de SAGESS, société de gestion de stocks de sécurité, Brigitte PISA est membre du Collège de l'Autorité des Normes Comptables et, depuis octobre 2021, membre du comité du label ISR.



▪ Didier Weckner

Âgé de 60 ans, Didier Weckner assure depuis 2019 la Présidence en alternance de l'Agirc-Arrco.

Il est membre du Bureau de la Commission de la Protection Sociale du MEDEF et, depuis 2017, Président en alternance du GIP Union Retraite.

Il a effectué l'essentiel de sa carrière au groupe AXA, au sein duquel il a exercé différentes responsabilités de direction générale, notamment en charge des Assurances Collectives (Retraite et Protection sociale des salariés des entreprises en France et à l'international) et de la Santé.

Il est, désormais, conseiller stratégie Santé pour le groupe Axa et Axa France.

« Je suis honorée de devenir la première présidente du régime Agirc-Arrco. Avec Didier Weckner, nous allons continuer à exercer la présidence paritaire avec le même engagement et la même exigence qui, depuis 75 ans, a permis au régime, de garantir le paiement des retraites à chaque génération sans peser sur les générations futures et sans un euro de dettes. Cette mandature sera marquée par la négociation d'un nouvel accord quadriennal de pilotage stratégique par les partenaires sociaux », commente **Brigitte Pisa, Présidente de l'Agirc-Arrco.**

« La reconnaissance par l'Etat de la pertinence de la gestion paritaire est un formidable encouragement pour la nouvelle mandature, qui se voit confortée dans son exigence d'exemplarité dans la gouvernance et la gestion. La satisfaction de nos clients (salariés, retraités et entreprises) reste plus que jamais notre préoccupation première. Avec Brigitte Pisa, c'est la ligne directrice des nombreux chantiers lancés ces dernières années et qui se poursuivront en matière de simplification et d'accessibilité de nos services », ajoute **Didier Weckner, Vice-Président de l'Agirc-Arrco.**

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 25 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à 84 Md€. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94